

Ecolave ouvre une agence à Orléans

Certains entrepreneurs choisissent leur franchise au coup de cœur tandis que d'autres ne laissent rien au hasard et se décident au terme d'une étude approfondie. C'est le cas d'Emmanuel Mercier, qui a fait le choix d'ouvrir une agence de lavage écologique et de préparation esthétique automobile Ecolave. Retour sur le cheminement de ce cadre expérimenté issu du monde du bâtiment.



Le choix de la franchise

En 35 d'expérience, Emmanuel Mercier a exercé divers postes à forte responsabilité : successivement en tant que directeur d'agence, directeur développement puis directeur de réseau dans l'univers de la fermeture automatique. A 50 ans, il décide de se lancer à son compte. Issu d'une famille d'entrepreneurs, il connaît les risques et souhaite mettre toutes les chances de son côté. Il s'engage alors dans un parcours de formation exigeant, notamment via la CCI. Au départ tourné vers un projet de reprise d'entreprise, il se dirige finalement vers une création d'activité en franchise : « **il me semble primordial d'être bien entouré et la franchise apporte un concept ayant fait ses preuves, ainsi qu'un appui en formation, en communication et en développement commercial** » explique-t-il.



Une étude de marché exhaustive

Convaincu de l'urgence de faire évoluer les usages et pratiques économiques, Emmanuel recherche un concept s'inscrivant dans les enjeux actuels de transformation relatifs à l'environnement. « **On ne peut plus faire du business comme avant, les entreprises qui ne l'ont pas compris vont droit dans le mur** » analyse-t-il. Il s'intéresse alors aux concepts liés à la mobilité et prend conscience de la problématique de lavage et d'entretien des véhicules, surtout lors des périodes de sécheresse et de restriction d'eau. Lors de voyages en Suisse et en Irlande, il observe que le lavage au rouleau est banni. Il décide alors de réaliser un tour d'horizon de toutes les solutions existant sur le marché, avec un focus sur le Loiret, puisque c'est la zone où il souhaite s'implanter. Après avoir étudié de très près tous les concepts proposant des solutions de lavage écologique, sa conclusion est claire : « **Selon moi, Ecolave est le meilleur concept de lavage en France, le plus en avance et le mieux adapté aux enjeux à venir.** »

Un franchisé confiant en l'avenir

La décision de se lancer avec Ecolave est donc prise en toute confiance : « **j'avais fait un cheminement personnel, j'ai choisi mes partenaires après mûre réflexion. C'est aussi une vraie rencontre humaine, je me sens en phase avec les valeurs de Jérémy Richard, le fondateur de l'enseigne** ».

La formation initiale prodiguée par Ecolave correspond pleinement aux attentes du nouveau franchisé : il découvre la qualité et la biodégradabilité des produits utilisés, il se forme à la rénovation des jantes, des cuirs et tissus intérieurs. Aujourd'hui, il se sent tout-à-fait prêt à démarrer son activité avec l'objectif à terme d'atteindre 30% du marché sur le Loiret et d'embaucher des collaborateurs passionnés et engagés. Véhicules en auto-partage, camping-car et deux-roues, services aux personnes âgées : de nombreux marchés restent à explorer et Emmanuel en est certain : « **la demande va exploser dans les années à venir** ».

Ecolave, la solution pratique et écologique

Ecolave utilise un procédé de nettoyage non polluant et sans rejet, les produits étant biodégradables à 95%, sans aérosol ni produit toxique et les lingettes en microfibres sont réutilisables. La méthode est totalement écologique et économe, nécessitant moins d'1 L d'eau, à l'inverse d'un nettoyage traditionnel qui peut utiliser jusqu'à 300L. Les prestations proposées par Ecolave vont au-delà du lavage des véhicules, offrant également de nombreux autres services afin de répondre à l'ensemble des besoins des professionnels et des particuliers : rénovation des optiques de phares, polissage et lustrage, réparation des



tissus dont les brûlures de cigarettes, rénovation des jantes, entretien et teinture des cuirs, réparation des impacts sur les pare-brise, etc.

Un service particulièrement sollicité par les professionnels

Équipé d'un véhicule d'intervention, le professionnel Ecolave se déplace à domicile ou sur le lieu de travail, pour effectuer le lavage et l'entretien de tous types de véhicules : voitures, deux-roues, utilitaires, camping-cars, autocars, etc.

Les professionnels apprécient les prestations réalisées par Ecolave, notamment les revendeurs de VO qui ne disposent pas d'aire de préparation des véhicules, mais aussi les loueurs, les gestionnaires de flotte automobiles...

À propos d'Ecolave

L'enseigne Ecolave, créée en 2008 par Jérémy RICHARD dans la région nantaise, est spécialisée dans la préparation esthétique automobile, sur site pour les professionnels et à domicile pour les particuliers. Ecolave propose une large palette de prestations telles que le lavage sans eau à la main, la rénovation des optiques de phares, le lustrage et le polissage des carrosseries, la rénovation des tissus, la pose de film solaire, la rénovation des jantes, l'entretien et la teinture des cuirs... En 2016, Ecolave a lancé sa propre gamme de produits de soins pour tous les types de véhicules, à destination des particuliers, en vente chez les franchisés et leurs partenaires.

L'enseigne qui se développe en franchise depuis 2009, compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine d'implantations en France et des master-franchises en Suisse et au Maroc. À terme, le réseau envisage d'atteindre une centaine d'agences, réparties sur l'ensemble de l'hexagone.

Le magazine « Capital » a nommé Ecolave « **Meilleure Enseigne de l'année 2018** » de sa catégorie, récompensant l'excellence des services proposés et la qualité du travail des professionnels Ecolave qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.